

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 11 (1866)
Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par

MM. F. LECOMTE, lieut.-colonel fédéral; E. RUCHONNET, capitaine fédéral d'artillerie;
E. CUÉNOD, capitaine fédéral du génie.

N° 5.

Lausanne, le 6 Mars 1866.

XI^e Année.

SOMMAIRE. — Etudes tactiques pour l'instruction dans les camps
par le général Ambert. (Suite.) — Nouvelles et chronique.

ETUDES TACTIQUES POUR L'INSTRUCTION DANS LES CAMPS. (1)

(Suite.)

Des expériences ont démontré que l'efficacité du feu de tirailleurs étant représentée par 4, celle du feu de deux rangs le serait par 3 et celle du feu de poloton par 2.

Malgré la grande portée des armes actuelles, il ne faudra pas multiplier les feux de tirailleurs à de très grandes distances.

Voici ce que disait à cet égard le maréchal Saint-Arnaud en 1854 :
« Tirer de loin et beaucoup constitue le symptôme auquel on reconnaît les mauvaises troupes. »

Une conséquence de la nécessité de rester le moins de temps possible sous le feu de l'ennemi, et de la rapidité des manœuvres, sera d'amener en quelques instants les deux troupes à recourir aux attaques à la baïonnette.

On évitera donc, plus que jamais, les feux multipliés et à de grandes distances, ce que le maréchal de Saxe nommait la *tirerie*.

Les hommes se résigneront difficilement à rester en place s'ils voient tomber à côté d'eux leurs camarades ajustés froidement et de loin. Ils seront tout naturellement tentés de *fuir* en quelque sorte en avant, car peu importe le feu qu'ils essuieront pendant quelques instants, pourvu qu'ils le fassent cesser en abordant et culbutant l'ennemi.

C'est donc désormais par le combat corps à corps et la mêlée que se décidera le succès des batailles.

(1) Voir nos numéros 1, 2 et 4 de 1866.